

Synthèse formation anti-plagiat

11 janvier 2022

Contenu

Définition	1
Ne pas plagier	2
Pourquoi citer ?	2
Quand citer ?	3
Comment citer ?	3
Méthode	3
Recommandations	4
Quelques questions à vous poser	5
Se protéger = diffuser largement son œuvre	6
Réagir !	6
Sélection de sites spécialisés	6
Pages Plagiat et quiz d'universités et Ecoles	6

Définition

Plagier : « le fait de « copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre » (Petit Robert) ;

Le plagiat :

- « Œuvre faite d'emprunts ; reproduction non avouée d'une œuvre originale ou d'une partie de cette dernière » (CNRTL) : <http://www.cnrtl.fr/definition/plagiat>
- « Le plagiat consiste à s'approprier du contenu (mots, images, tableaux, graphiques) sans le consentement de son auteur (ou de ses ayant droit), sans citer ses sources, dans le but de le présenter comme sa création ou son œuvre propre. »

Leroux, Laurence, Serres, Alexandre. "Le plagiat". In UBL (Université Bretagne Loire). *Form@doct*. Rennes : UBL, n (dernière maj 2020 novembre 2017 (màj 2020). Disp. sur : <http://guides-formadoct.u-bretagneloire.fr/plagiat>

Le plagiat peut être volontaire ou non.

Il peut revêtir différentes formes, répertoriées par Pascal Guibet et Christophe Michaut¹ :

« Voler ou acheter, afin de les reproduire intégralement, des supports –articles de recherche disponibles sur des banques de données, dissertations, exposés, rapports de stage, etc.– et s’en attribuer la paternité. S’ajoutent à cette catégorie les documents téléchargés sur Internet et reproduits in extenso sans modification du texte d’origine.

– Faire appel à un écrivain fantôme chargé de réaliser le travail. Il peut être choisi dans l’entourage ou une société spécialisée.

– Élaborer un document à partir d’un ou plusieurs originaux - textes, tableaux, graphiques, images, etc.- en omettant les guillemets et/ou la source (par exemple, le copier-coller de passages sur Internet).

– Paraphraser un document, une idée sans indiquer les références et en se faisant passer (volontairement ou involontairement) pour l’auteur. [...]

L’université du Québec à Montréal (UQAM) y ajoute la traduction de texte sans mentionner la provenance et l’autoplagiat qui consiste à présenter le même document à plusieurs évaluations [...].

Ne pas plagier

Pourquoi citer ?

Signaler correctement les références répond aux exigences suivantes :

- Respecter le droit d’auteur et plus largement, l’éthique scientifique
- « Donner de la crédibilité à vos propos ». « Justifier ce que vous avancez : dire où vous avez trouvé chaque fait, idée, chiffre que vous avancez »
<http://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens/plagiat.html>
- « Permettre au lecteur de vérifier l’exactitude des informations rapportées ; c’est un principe de base de la communication scientifique »²
- « Permettre au lecteur qui voudrait en savoir davantage d’aller consulter les sources que vous aurez utilisées » et de s’y référer le cas échéant dans son propre travail ³
- Faciliter la compréhension d’un texte pour le lecteur qui saura distinguer vos idées de celles des personnes mentionnées⁴
- « Vous permettre de **le retrouver** en cas de besoin »
<http://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens/plagiat.html>
- « **Éviter le plagiat**, volontaire ou involontaire et les sanctions qui l’accompagnent »
<https://dune.univ-angers.fr/services/citer-ses-sources>

¹ Pascal Guibert et Christophe Michaut, « Le plagiat étudiant », **Education et sociétés** 2011/2 (n° 28), p. 152.
DOI 10.3917/es.028.0149

² Voir aussi note 3 et 4 Expressions prises sur le site [\[https://www.integrite.umontreal.ca/pratiques/sources.html\]](https://www.integrite.umontreal.ca/pratiques/sources.html) consulté en mai 2021 qui n’existe plus en déc 2021.

³ Idem

⁴ idem

Quand citer ?

Selon le site “Intégrité, fraude et plagiat” de l’université de Montréal

« Il faut inclure la référence complète à une source utilisée dans tous les cas suivants :

- lorsqu'on rapporte mot à mot ce que quelqu'un d'autre a dit ou écrit ;
- lorsqu'on paraphrase, c'est-à-dire met dans nos propres mots, ce que quelqu'un d'autre a dit ou écrit ;
- lorsqu'on intègre des photographies, images, données, statistiques, graphiques dans un document»
- et lorsqu'on traduit !

La référence doit être indiquée :

- quel que soit le statut du document. Publié ou non publié ; en ligne ou imprimé ; oral ou écrit, libre de droit (relevant du domaine public) ou sous droit, etc !
- quelle que soit sa nature (texte, photographies, images, graphiques, tableaux, cartes, données, idées, etc.)

Seule exception admise : indiquer un fait ou une donnée “de notoriété publique”. Exemple : “William Shakespeare est né en Angleterre au 16e siècle.”

Comment citer ?

L’objectif est de distinguer clairement :

- ce qu’on exprime par soi-même (idées originales),
- ce qu’on extrait d’un document et qu’on paraphrase (idées reformulées)
- et ce qu’on extrait d’un document (citation exacte)

La référence à un écrit peut prendre plusieurs formes :

- **Citation (courte) ou extrait** :
 - écrire exactement le texte entre guillemets
 - indiquer obligatoirement et précisément la source originale
- **Traduction** :
 - indiquer obligatoirement et précisément la source originale
 - préciser de qui est la traduction
- **Résumé ou paraphrase** :
 - reformuler un concept, la pensée d’un auteur (possibilité de reprendre entre guillemets ou en italique les mots de l’auteur)
 - indiquer obligatoirement et précisément la source originale

Méthode

Deux façons principales pour mentionner la source d’une citation qui correspondent à des systèmes différents :

- **Notes** :

Dans le texte, on insère une note (numérotée), généralement en bas de page, précisant l'origine de ce que qu'on a cité entre guillemets ou reformulé (en indiquant notamment la page précise).

La référence est reprise dans la bibliographie finale où sont recensés tous les documents qui ont été utilisés dans le texte.

- **Auteur-date :**

« Dans le texte, après la citation, on insère entre parenthèses ou crochets (auteur, date)

La référence complète et précise (y compris la page) est indiquée dans la bibliographie finale »

Deux variantes existent :

« * **label**, où l'appel de citation dans le texte prend la forme d'un libellé du type [Guid15] »

« * **numérique**, où l'appel de citation dans le texte prend la forme d'un nombre (n) ou entre crochets [n] »

Rational Bibliographic: guide de rédaction des références bibliographiques (Version 1.00) CC BY-SA octobre 2019 - Bibliothèque de l'EPFL, p.8. Téléchargement sur

<https://www.epfl.ch/campus/library/fr/services-fr/services-etudiants/maitriser-regles-base-citation-droit-auteur/>

Dans tous les cas, un certain nombre d'éléments sont obligatoires pour retrouver facilement la référence, parmi lesquels :

- la mention de responsabilité : auteur(s), directeur, éditeur scientifique...
- titre : de l'article, du chapitre, de la contribution **et** titre de la revue ou de l'ouvrage
- édition
- éditeur, et sa ville
- année, date de publication (date de consultation pour une page web)
- pagination, type de support...

La présentation, les éléments obligatoires ou facultatifs changent en fonction du type de document et de son support.

Recommandations

Avant de rédiger

- Conservez systématiquement la référence précise des documents que vous utilisez (en lisant, en assistant à une conférence) dans vos recherches, pour éviter d'avoir à y revenir après coup.
- Veillez à ne pas avoir de références lacunaires (éléments manquants comme la date, la page).

Profitez des logiciels de gestion bibliographiques qui permettent de

- Notez et récupérez des références précises (d'ouvrage, article, images, etc.)
- Insérez notes de bas de page ou mention auteur-date selon le style choisi dans son texte
- Insérez une bibliographie selon le style choisi.

Par exemple : Zotero (gratuit) ; Mendeley ; BibTeX (pour LaTeX - gratuit) ; Endnote (payant)

Pendant la rédaction :

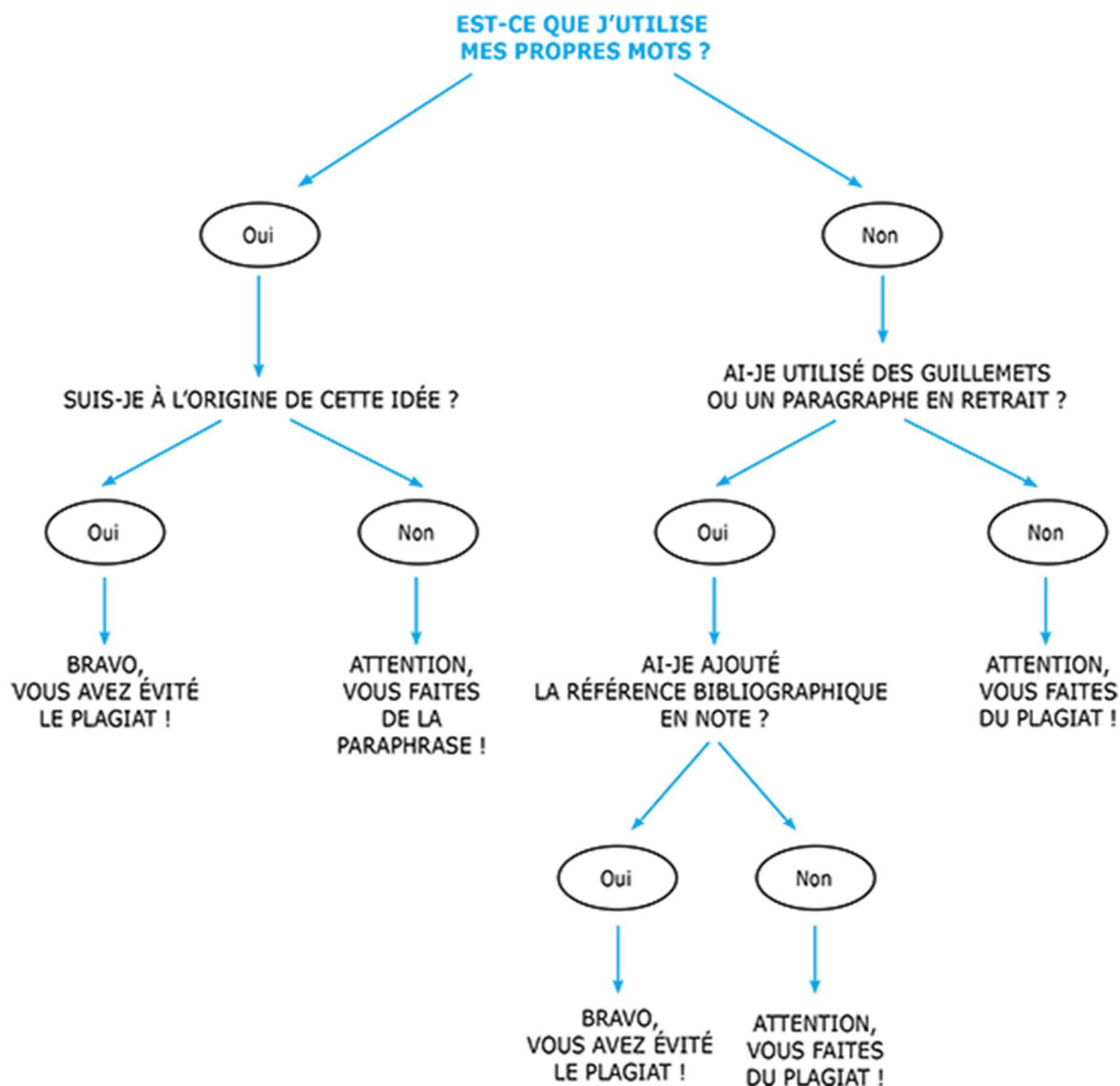
- **Ne citez que** les documents dont vous avez les références complètes et précises (auteur, titre, date, etc.).

- **Partir de la source originale** de l'idée et pas de sa reprise par des auteurs ultérieurs. «Citez seulement les **documents que vous avez eu sous les yeux et utilisés** et non des documents cités par quelqu'un d'autre. Si vous citez quelqu'un cité par quelqu'un d'autre, dites-le.»

<http://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens/plagiat.html>

- Présentez votre bibliographie et vos références dans le corps du texte de manière cohérente et homogène
- Ne pas citer de manière trop fréquente une même source, au risque de montrer un manque de recherche ou d'ouverture
- Ne pas abuser de la citation ou de la paraphrase, au détriment de votre analyse, de votre travail personnel même si... **“En cas de doute, il vaut toujours mieux citer (mieux vaut une citation inutile – et elles le sont rarement – qu'un cas de plagiat avéré)”** <http://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens/plagiat.html>

Quelques questions à vous poser



source : Université d'Angers, (site "formation antiplagiat") <http://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens/plagiat/vous-avez-un-doute.html>

Se protéger = diffuser largement son œuvre

Rendre son travail le plus largement accessible vous protège contre le plagiat. Cette démarche s'inscrit dans le mouvement de l'open access qui vise à partager gratuitement les résultats de la recherche, publiés ou non, pour faire avancer la science, favoriser la communication scientifique directe sans barrière financière. Vous pouvez déposer vos travaux sur des plateformes d'archives ouvertes comme HAL ou TEL (pour les thèses). Selon Laurence Leroux et Alexandre Serres

"Plus un texte est référencé et visible sur le Net, plus il est difficile de le plagier. Les logiciels de détection du plagiat fondent leur analyse sur les documents accessibles en ligne sur les sites en libre accès. De plus, la date de dépôt dans une archive ouverte fait foi, et permet de prouver juridiquement la paternité de son œuvre."⁵

Réagir !

- Contacter le plagiaire par mail en demandant le retrait immédiat des éléments copiés et en rappelant les conséquences du plagiat (des lettres type existent).
- Prévenir son directeur de thèse, son directeur de laboratoire pour qu'ils prennent en charge la procédure.

Sélection de sites spécialisés

- Site Plagiarism : <http://www.plagiarism.org>
- Guide Form@doct : https://formadoct.doctorat-bretagne.fr/atelier_plagiat
- Guide de Harvard ! <https://usingsources.fas.harvard.edu/>
- Guide bilingue d'Ottawa  <https://biblio.uottawa.ca/fr/aide-recherche/biblioexpert>

Pages Plagiat et quiz d'universités et Ecoles

- EPFL : Site citation.epfl.ch : <https://citation.epfl.ch/fr/regles-de-base/> (version anglaise) avec le Rational Bibliographic : guide de rédaction des références bibliographiques (v.1) [pdf] consultable sur le site de l'EPFL : https://www.epfl.ch/campus/library/wp-content/uploads/2019/12/Bibliotheque_EPFL_Guide_Rational_Bibliographic.pdf
- Montréal, site Intégrité, fraude et plagiat : <https://integrite.umontreal.ca/accueil/> (très complet)
- Sherbrooke : <https://www.usherbrooke.ca/enseigner/passeurs-dintegrite/ressources/antiplagiat/>
- Namur : <https://www.unamur.be/plagiat/>
- Angers : <http://www.univ-angers.fr/fr/vous-etes/etudiant-e/examens/plagiat.html> et son Quizz
- Sorbonne-Paris Descartes : un Quizz-cours de l'USPC : http://www.bu.parisdescartes.fr/doc/scorm/droit_auteur_respecter/story.html
- Toulouse, pages "C'est moi qui écris" : <http://www.univ-tlse2.fr/accueil/vie-des-campus/services-numeriques/prevention-plagiat/>
- Voir aussi : https://fr.wikipedia.org/wiki/Logiciel_de_gestion_bibliographique

⁵ Leroux, Laurence, Serres, Alexandre. "Le plagiat". In UEB (Université Européenne de Bretagne). Form@doct. Rennes : UEB, septembre 2012 (dernière maj le 30 novembre 2017). Disp. sur : <http://guides-formadoct.ueb.eu/plagiat>